



AMBASSADEUR DE LA CHARTE INTERNATIONALE CENTRE DE PLONGÉE RESPONSABLE

Nom du centre :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Nom du responsable :

Le Centre Ambassadeur s'engage :

- A afficher la Charte Internationale du Plongeur Responsable, dans le centre ou/et sur le bateau.
- A diffuser cette Charte dans la mesure de ses moyens.
- A essayer d'élargir le réseau des Centres Ambassadeurs.

- A rappeler à chaque nouveau plongeur les points forts de la Charte Internationale du Plongeur Responsable.
- A respecter au mieux sur le terrain les conseils de cette Charte.
- A intégrer systématiquement dans la formation des plongeurs les éléments de la Charte.

- A communiquer, à Longitude 181 Nature et aux autres Centres Ambassadeurs, les modifications pratiques adoptées dans le cadre de la Charte Internationale du Plongeur Responsable.

Signature du responsable du Centre :

Date :